

## Saint-Gervais

On lit dans : 'Histoire du Grand Prieuré de Toulouse de M A du Bourg' :

« En mai de l'année 1298, le seigneur Guillaume Amanieu de Castelmoron, damoiseau, s'étant rendu au Temple de Brulhes, pour se dessaisir en faveur du Commandeur, Bernard de la Selve, de la seigneurie qu'il avait sur quelques parties du territoire des Templiers, de tout droit de péage qu'il prélevait tant sur terre que sur eau, de l'impôt de passage qu'il prélevait de moitié avec le monastère de Fongrave sur la rivière du Lot, des dîmes des chapelles de Saint Gervais, Saint Avit, etc...

Le généreux seigneur fut reçu, à sa demande, donat de la maison et les Templiers lui promirent, après sa mort, une sépulture dans leur église plus cinq messes par an pour le repos de son âme en l'honneur des cinq plaies du Christ».

Elle est détruite pendant les guerres de religion et rebâtie à la fin du XVème siècle.

Dans le verbal de Claude Joly, en avril 1761 : «le curé de Saint-Gervais, le chapitre Saint- Etienne, l'abbé de Clairac et le Commandeur du Temple du Breuil sont tous décimateurs pour le quart à l'exception que le curé a le droit de prendre sur la pile commune et au sol 14 sacs de froment et un sac pour le droit du sol, étant obligé d'en pourvoir l'emplacement... En outre, le curé avait le droit de percevoir la dîme du chanvre, du lin, des menus grains, du charnage et toute la dîme du vin. Les autres décimateurs étaient tenus de lui fournir deux livres de cire ou leur valeur pour lui tenir lieu de luminaire, pain, vin et blanchissage. A la fin de l'Ancien Régime, le curé recevait en tout 200 livres.

Il y avait un presbytère avec un petit jardin de deux picotins et une pièce de terre de un cartonnat au lieu appelé Gasaille.

Avant son érection en cure en 1702, l'église était desservie de quinze en quinze par le curé de Saint-Cyprien dont elle dépendait. Depuis, elle avait droit au service curial ordinaire. Le curé n'y disait pas les vêpres faute d'une assistance suffisante. En 1734, sur 80 à 90 communicants, la paroisse comprenait de 30 à 35 nouveaux convertis «obstinés à ne pas venir à la messe» disait le curé de l'époque qui ajoutait : «ils tâchent de faire manger de la viande et de faire travailler les fêtes leurs domestiques catholiques. Ils envoient leurs enfants à l'école seulement pour les faire instruire et ont bien soin de détruire dans leur esprit toutes les semences de catholicisme qu'on a pu jeter dans leur esprit. Quand ils sont malades, ils n'appellent jamais le prêtre et quand celui-ci se présente, fussent-ils à la dernière extrémité, ils soutiennent qu'ils ne sont pas malades. Pour les sépultures, cela se fait sans bruit, le soir après le coucher du soleil ou le matin avant son lever. Ils travaillent les jours de fête mais portes closes»

Depuis le Concordat, cette église n'a guère servi que pour les enterrements et services funèbres des paroissiens.

En 1952, le barrage hydroélectrique du Temple est construit : des terres, des maisons ainsi que le chemin d'accès à l'église sont engloutis. Quant à elle, bâtie sur un tertre, elle est alors protégée par un quai et par des murs. Elle est désacralisée. Cette désacralisation est un acte juridique par lequel l'évêque décrète, lors d'une cérémonie solennelle, avec les ornements violets propres au rituel du deuil, que le bâtiment n'est plus considéré comme un lieu de culte. L'autel et l'église sont vidés de leurs reliques et objets sacrés et son usage ne doit pas être inconvenant.

En 2006, son état ne cessant de se dégrader, elle est vendue aux enchères et achetée par des particuliers. Lors des travaux de rénovation, ils trouvent dans les murs des fragments de sarcophages mérovingiens qui attestent du caractère sacré du lieu depuis longtemps.